

BULLETIN MUNICIPAL 2018



EDITION 2019

Bonjour à tous !

Saint-Florel reste bien une commune dynamique en témoignent les constructions récentes et celles en projet!

La septième et dernière maison prévue au lotissement de la Durance se termine, la voirie est finie et le conseil municipal a délibéré pour la prise en charge de son entretien par la commune qui devra également y implanter un candélabre pour l'éclairage.

Rue de Foulerie, la construction d'une maison est en cours d'achèvement et un projet d'un lotissement de 3 maisons pour remplacer un bâtiment en ruine, est déposé en mairie.

Le nombre d'habitants est donc passé de 437 en 2007 à 504 en 2018. Cela aura aussi une incidence pour les prochaines élections municipales sur le nombre de conseillers municipaux à élire, il faudra 15 conseillers au lieu de 11.

2018 aura été la finalisation de la réalisation de la salle communale après un peu plus d'un an de travaux dont l'inauguration s'est déroulée le vendredi 25 mai 2018. Les réactions des Saint Florelais ainsi que le nombre de locations déjà enregistrées, confirment bien que ce projet répond à une demande et que le résultat de la réflexion du conseil municipal pour son aménagement est une réussite. Il restera à prévoir l'achat d'un réfrigérateur correspondant à une telle salle ainsi que des aménagements au niveau du parking.

Notre commune est passée au zéro phyto en 2018, cela engendrera la pousse de mauvaises herbes notamment dans le cimetière que nous essaierons d'entretenir du mieux possible et nous comptons sur votre compréhension.

Nous avons fait détruire 5 nids de frelons asiatiques dans notre commune au cours de l'année 2018 ; ce nombre devrait être en évolution en 2019. Si vous suspectez la présence d'un nid, vous devez le signaler en mairie qui se chargera de le faire détruire.

Parmi les futurs travaux à prévoir, il y aura la pose de candélabres de la rue Saint Clair et ceux de la rue de la Foulerie mais pour ces derniers cela se fera avec un effacement du réseau en collaboration avec la mairie de Montebourg, suivi de la réfection de la voirie.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence de l'assainissement collectif de la rue Saint Clair et de la rue de Foulerie est transférée à la Communauté d'Agglomération du Cotentin et pour tous renseignements vous devez vous adresser au pôle de proximité de Montebourg.

La création d'un service commun a été votée par les 22 communes du pôle de proximité de Montebourg afin de gérer les compétences non conservées par la CAC, notamment le scolaire.

Le Conseil Départemental a voté pour l'étude d'un projet de déviation de Montebourg dont le tracé concernerait à 80 % notre commune. Ce projet de contournement vous sera exposé dans le bulletin.

Suite au mouvement des gilets jaunes, un cahier de doléances avait été mis à votre disposition à la mairie.

Je remercie les élus, le personnel communal ainsi que les associations avec lesquelles, j'ai plaisir à travailler.

En conclusion, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année et la réussite de tous vos projets.

Le Maire : Jacques ONFROY

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits des services du domaine	5 085,37 €
Impôts et taxes	103 025,71 €
Dotations et participations	77 270,00 €
Autres produits de gestion	10 395,23 €
Produits financiers	0,93 €
Produits exceptionnel(Don)	384,00 €
Total des recettes de fonctionnement	196 161,24 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

FC TVA	14 653,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	50 000,00 €
TAXE AMENAGEMENT	3 140,86
Amortissement carte communale	2 191,31 €
Amortissement subvention	3 000,00 €
Diverses subventions	59 600,00 €
Total des recettes d'investissement	132 585,17 €

DEPENSES

Charges à caractère général	35 106,97 €
Charges de personnel	37 822,82 €
Autres charges de gestion courante	19 124,80 €
Charges financières	3 455,42 €
Atténuation des produits	33 032,14 €
Amortissements carte communale et subvention	5 191,31 €
Reversement excédent de FCT ASS	11 679,39 €
Total des dépenses de fonctionnement	145 412,85 €

DEPENSES

Remboursements emprunts	9 175,98 €
Salle communale	130 690,50 €
Travaux de bâtiments	
Matériel	1 130,60 €
Voirie	
Reversement Excédent ASS	16 550,98 €
Total des dépenses d'investissement	157 548,06 €

Excédent de fonctionnement 2018 50 748,39 €

Excédent d'investissement 2018 -24 962,89 €

RESULTAT D'ENSEMBLE 2018 25 785,50 €

Le résultat négatif de la section investissement s'explique par le fait que nous n'avons toujours pas les subventions prises en compte pour le projet salle communale, elles seront versées en 2019, après règlement de toutes les factures et des documents administratifs que doivent nous remettre les entreprises.

DEMOGRAPHIE

NAISSANCES

Félicitations aux parents

DUCHEMIN Louis né le 06 juin 2018

BELLOT Juliette née le 03 décembre 2018

MARIAGE

Tous nos vœux de bonheur aux époux

Mme SCHNEIDER Alexandre et M. HYVER Jérôme unis le 13 octobre 2018

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles

LEFRANCOIS Berthe, 11 juillet 2018 dans sa 81^{ème} année

VOTE DES SUBVENTIONS 2018

Subventions annuelles:

Ligue nationale contre le cancer	30,00 €
Association des Aveugles et malvoyants de la Manche	15,00 €
Association Rêves (enfants hospitalisés)	15,00 €
ESAT de Montebourg (ANEPH)	30,00 €
Banque alimentaire	15,00 €
Section de l'action gérontologique (SAG)	30,00 €
Association pour le développement des soins palliatifs en Nord Cotentin	30,00 €
Dynamik Commerciale et Artisanale de Montebourg	30,00 €
APEL Montebourg	50,00 €
Comité des Fêtes de Saint-Florel	250,00 €
Fonds solidarité accès au logement	100,00 €
Fond d'aide aux jeunes en difficulté de la Manche	100,00 €
	695,00 €

Subventions pour les activités scolaires des enfants de la commune:

Collège Tiphaigne de la Roche :

Sortie à Falaise et Bayeux le 13/02/2018, 4 enfants x 5,00 €	20,00 €
Sortie à Hambye et Avranches le 31/05/2018, 5 enfants x 5,00 €	25,00 €
Séjour au ski du 04 au 09/02/2018, 7 enfants x 10,00 €	70,00 €
Séjour au Puy du Fou du 18 au 20/04/2018, 4 enfants x 10,00 €	40,00 €
	155,00 €

INFORMATIONS MAIRIE

Principales décisions 2018 du conseil municipal

Réunion du 14 février 2018 :

Création d'un poste d'employé communal, à raison de 2 heures semaines afin de gérer les locations de la salle communale. le conseil municipal vote pour à l'unanimité

Mme LADUNE Véronique a été choisie pour occuper cette fonction.

Réunion du 27 février 2018 :

Vote des taux d'imposition, le conseil municipal à l'unanimité décide de maintenir les taux d'imposition :

- taxe d'habitation	9.50 %
- taxe sur le foncier bâti	11.03 %
- taxe sur le foncier non bâti	17.15 %

Réunion du 26 juin 2018 :

1) Vote de la convention de mise à disposition des services de la communauté d'agglomération pour l'instruction des demandes d'autorisations et actes d'application du droit des sols.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- a décidé de ne pas confier les CUa au service instructeur,
- a approuvé la convention de mise à disposition facturée des services de la communauté d'agglomération pour l'instruction des demandes d'autorisations et actes d'application du droit des sols.
- A autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir avec la communauté d'agglomération Le Cotentin ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

2) Acquisition du pack office 2016 pouvant servir notamment à la gestion des locations de la salle.

Coût : 489.00 € :

Pour : 6 Contre : 1 Abstention : 1

Bilan des analyses de vitesse rue saint-clair

En 2017, les riverains de la rue Saint-Clair avaient signalé en mairie une vitesse excessive depuis la réfection de la voirie. Suite à une demande de M le Maire, les services du Conseil Départemental ont procédé à la pose de deux boîtiers permettant d'analyser le nombre de véhicules par jour et la vitesse. Un boîtier N°1 à la sortie de Saint-Florel direction la RN 13, et un boîtier N°2 près de l'entrée du stade Lecacheux.

Ces contrôles ont eu lieu du vendredi 24/11/2017 au jeudi 30/11/2017.

Synthèse du boîtier N°1

Synthèse détaillée

	Vers Montebourg		Vers RN 13	
	VT	PL	VT	PL
Moyenne journalière véhicules	2153	266	2030	246
Visite limitée à (en km/h)	50	50	50	50
% des véhicules en excès de vitesse	71.9 %	68.4 %	86.1 %	86.7 %
Moyenne journalière des jours ouvrables	2321	337	2129	312
Débit du jour le plus chargé	2637	377	2322	329
Débit de l'heure la plus chargée	251	45	234	35
Vitesse moyenne en km/h	54.9	54.2	60.2	59.9

Répartition par tranche de vitesse

	Vers Montebourg		Vers RN 13	
	VT	PL	VT	PL
0-30 km/h	242	14	113	8
30-40 km/h	520	56	251	26
40-50 km/h.	3475	517	1617	195
50-60 km/h.	6726	833	5318	698
60-70 km/h.	3073	350	4544	530
70-80 km/h.	870	75	1833	216
80-90 km/h.	144	11	449	37
90-100 km/h.	24	3	88	11
100-110 km/h.	0	0	0	0
110-130 km/h.	0	0	0	0

Synthèse du boîtier N°2

Synthèse détaillée

	Vers Montebourg		Vers RN 13	
	VT	PL	VT	PL
Moyenne journalière véhicules	2190	252	2099	216
Visite limitée à (en km/h)	50	50	50	50
% des véhicules en excès de vitesse	44.8 %	37.1%	49.5 %	42.7 %
Moyenne journalière des jours ouvrables	2362	320	2208	274
Débit du jour le plus chargé	2656	352	2401	284
Débit de l'heure la plus chargée	250	42	251	34
Vitesse moyenne en km/h	49.5	47.8	50.4	48.9

Répartition par tranche de vitesse

	Vers Montebourg		Vers RN 13	
	VT	PL	VT	PL
0-30 km/h	.198	45.	.198	39.
30-40 km/h	.1000	149.	.1189	.141
40-50 km/h.	7264	916.	6029.	684
50-60 km/h.	5552	546	5270	480
60-70 km/h.	.1126	89	1616	137
70-80 km/h.	.162	17	325	21
80-90 km/h.	13	2	49	2
90-100 km/h.	9	0	10	2
100-110 km/h.	4	0	1	1
110-130 km/h.	4	0	5	1

Les résultats des comptages mettent en évidence que la vitesse des véhicules est excessive dans les deux sens avec une forte augmentation dans le sens sortant vers la RN 13.

Depuis la réception de ces analyses, il a été constaté que la voirie, bien que rénovée, se dégrade et apporte des nuisances sonores supplémentaires aux riverains. Les services du Conseil Départemental sont venus constater et une nouvelle réfection devrait intervenir dans les prochains mois.

A l'issue de ces travaux, des propositions pour limiter la vitesse seront soumises à la mairie et des tests pourront avoir lieu.

PROJET DE DESENCLAVEMENT DU VAL DE SAIRE

Afin de désenclaver le Val de Saire, le conseil départemental lors de sa séance du 07 décembre 2018, a approuvé un programme d'études pour un tracé Est de la déviation de Montebourg.

Cette étude fera suite à un premier projet dans les années 2000 intégrant une demande de la commune de Montebourg afin de réduire le trafic dans la rue de l'Abbaye. Les premières études et la concertation menées fin 2011 avaient abouties à retenir un tracé Nord, nécessitant un futur échangeur complet sur la RN13 à Saint-Cyr.

Les conseillers départementaux, jugeant que le rythme pris jusqu'à maintenant pour la mise aux normes de la RN13 ne laisse pas entrevoir la construction de cet échangeur avant plusieurs décennies et considérant que cela permet de relancer les études sur un tracé qui rejoindra la RN13 par l'échangeur existant d'Éroudeville. Traversant un secteur agricole, il suivra autant que possible les tracés des chasses existantes, afin de minimiser le scindement des parcelles.

De même, le GR223, qui traverse deux fois l'aire d'étude, sera maintenu.

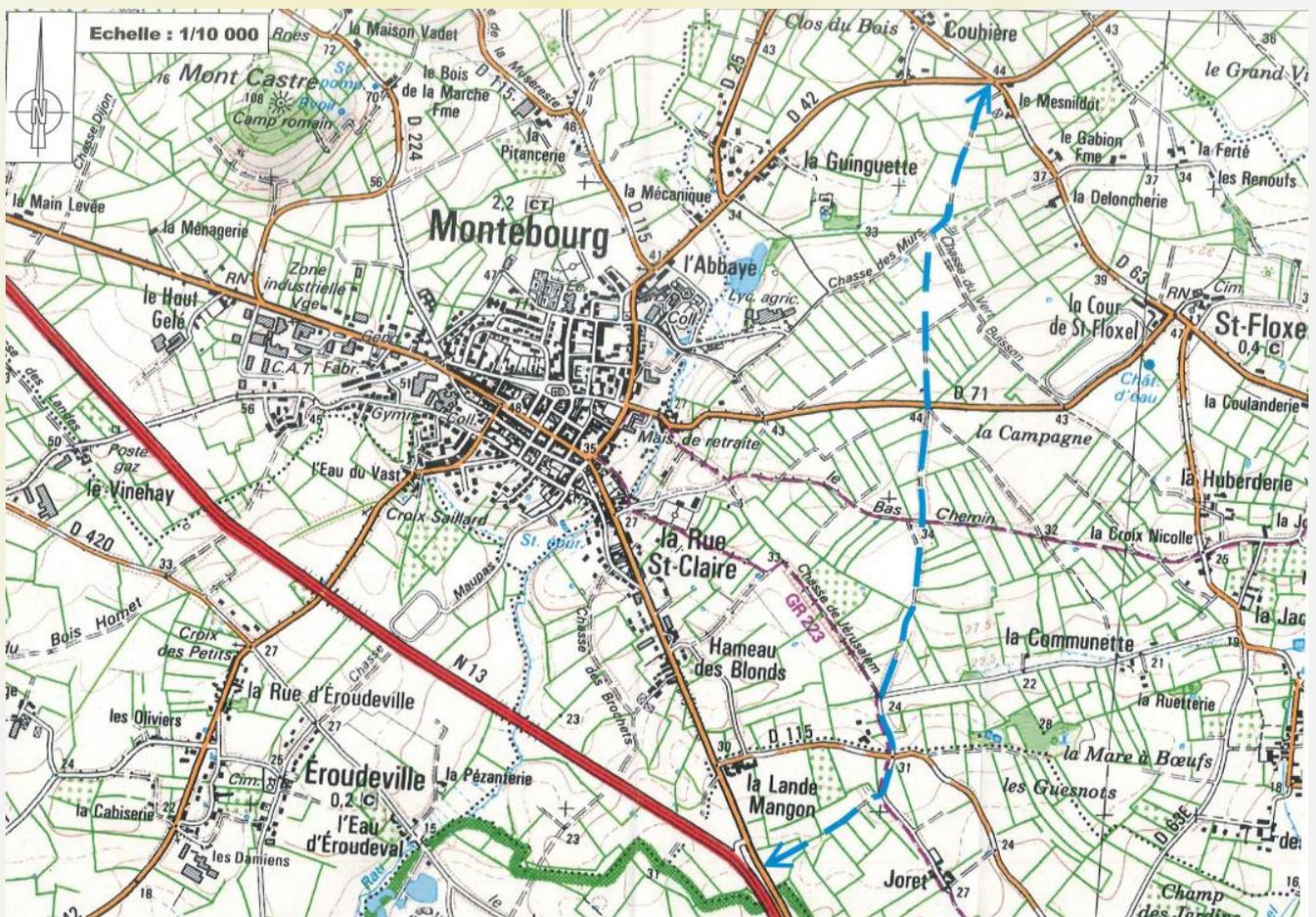
La fin de la phase études est prévue pour fin 2020 avec un début de travaux envisagé pour 2023.

La municipalité a eu connaissance de ce projet sans avoir été consultée préalablement.

Depuis le début de l'année 2019, M le Maire est convié aux réunions préparatoires.

Ce projet étant départemental, il sera difficile de s'y opposer mais nous devons veiller à ce qu'il soit le moins impactant pour les habitations et les habitants de notre commune.

Ci-dessous en tirets bleus, la première ébauche du tracé envisagé.



SALLE COMMUNALE

Retour sur la cérémonie d'inauguration de notre salle communale le vendredi 25 mai 2018.



© I LEMIERE



© C KEMPF



© I LEMIERE

Bon nombre de Saint Floxelais avaient fait le déplacement pour découvrir ce nouvel équipement tant attendu.

Les conseillères municipales avaient tout mis en place pour accueillir les habitants et les élus conviés à cet évènement.

Parmi les personnalités locales également conviées pour cette cérémonie, c'est Madame la sous-préfète de Cherbourg Mme Elisabeth CASTELLOTTI, Monsieur le Député Philippe GOSELIN, la Conseillère Départementale Mme Christelle CASTELEIN et Monsieur Christian PRIME, vice-président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, qui ont eu la responsabilité de couper le ruban inaugural.



© C KEMPF

Lors de son allocution, M le Maire a tenu à faire un petit rappel sur l'historique de la salle.



©C KEMPF

« C'est toujours un plaisir et une certaine fierté, pour les élus que nous sommes, d'inaugurer une structure communale qui s'inscrira dans le temps. Le bâtiment, construit en 1959, a d'abord été une école jusqu'en 1969 et suite à la création du comité des fêtes en 1978, elle fut aménagée en salle des fêtes pendant 35 ans ».

« Cette rénovation, c'est l'aboutissement d'une grande réflexion. Les premiers travaux ont été réalisés par le conseil municipal et des bénévoles. Cette salle peut accueillir 100 couverts et bénéficie d'un grand parking. Le comité des fêtes a également apporté son soutien en organisant un loto dont le bénéfice a permis l'achat de matériel », a rappelé M le Maire.



© I LEMIERE

Les chiffres du coût final de la rénovation et de l'extension de notre salle communale ne seront définitifs que courant 2019, certaines factures n'ayant pas encore été reçues par la mairie malgré de nombreuses relances, cela bloque l'obtention de nos subventions et par conséquent le bilan comptable de cette opération

Le conseil municipal ne peut que se réjouir des retours suscités suite à cette rénovation que les premiers mois de location viennent confirmer, puisque concernant la période de juin au 31 décembre 2018, il y a eu 16 locations pour un montant total de 4475.95 €.

Une armoire frigorifique doit être achetée et quelques améliorations restent à faire.

Pour l'année 2019, une clôture délimitant la pelouse doit être posée afin de protéger l'épandage et la plantation d'une haie bordant la route de Fontenay. Un appel au bénévolat sera fait.

REPAS DES AINÉS

Samedi 6 octobre, nos aînés de la commune étaient conviés à leur repas annuel. Ceux qui le souhaitent se sont retrouvés à l'église pour la messe annuelle qui a été célébrée par le père Fulbert Lukanga Ngoma.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un moment de recueillement au monument aux morts a été observé suivi d'un dépôt d'une gerbe de fleurs.



Une partie des convives prêts à découvrir la salle

© E DECOURVAL

L'ensemble des convives s'est ensuite retrouvé à la nouvelle salle communale. M le Maire Jacques ONFROY avec les membres du conseil municipal présents, leur a souhaité la bienvenue et les invités à prendre possession de ce nouvel équipement que certains invités découvraient pour la première fois.

Le repas été proposé et préparé par Monsieur LECONTE Cyrille, traiteur à Montebourg, qui a ravi une nouvelle fois les papilles des invités qui étaient au nombre de 66.

Au menu

Kir royal et ses toasts chauds
Filet de St Pierre
Sorbet au calvados
Jambon à l'os sauce Porto et
Gratin de pommes de terre
Salade et Fromage
Tarte multi fruits

Le service été assuré bénévolement par Mesdames DORAPHÉ Gaëlle, FAUDEMÉR Meredith, LEBLOND Maëline, FRANCOIS Léa.

Pour ce premier repas organisé par la commune dans cette salle, Mesdames LELONG Joëlle, LESACHEY Pierrette, ONFROY Denise avaient préparé une décoration de table à la hauteur de l'événement, assistées pour la mise en place de Mesdames LEMIERE Isabelle, REVERT Marie et M REVERT Xavier.



© E DECOURVAL

Madame Régine COUSIN et monsieur Arsène COUSIN, à droite de M le Maire, étaient les doyens de l'assistance.

ARBRE DE NOËL

Cette année, le père Noël avait donné rendez-vous aux enfants de la commune dans la nouvelle salle des fêtes. Le 15 décembre dernier, 56 enfants ont donc répondu à l'invitation de la mairie et du comité des fêtes. Agés d'au plus 11 ans, ces enfants sont venus participer à l'arbre de Noël en compagnie de leur famille. Au total, c'est environ 130 personnes qui se sont réunies lors de cette manifestation.

Comme les années passées, le Comité des fêtes de Saint-Florel s'est joint à la manifestation, en proposant aux enfants un spectacle mêlant cinéma et théâtre. Dans une aventure pleine de rebondissements, de chansons et de magie, les enfants ont pu aider Delf à réveiller le Père Noël endormi. Présenté par la compagnie Cicadelle 35, le spectacle s'est déroulé devant de jeunes spectateurs captivés. Une fois bien réveillé, le Père Noël a pu rejoindre les enfants et réaliser sa distribution de cadeaux. Comme à son habitude, le vieil homme barbu avait prévu un cadeau adapté à chaque âge d'enfant.

L'après midi s'est donc déroulé en chansons et dans la joie, autour de gâteaux et jus de fruit. Les enfants ont pu prendre la pose avec le Père Noël avant que celui-ci ne reparte préparer son traîneau pour sa grande tournée de la nuit de Noël...



LE COMITÉ DES FÊTES

Je ne dérogerai pas à la règle et bien que tardifs, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux 2019 à vous et à vos proches.

Pour l'année 2018, le comité de fêtes avait décidé d'innover en organisant à l'occasion des fêtes de Pâques, une chasse aux œufs pour les enfants de la commune dans le jardin public de Montebourg. Reportée d'une semaine en raison de la météo capricieuse, elle s'est déroulée le 15 avril et fut appréciée par les enfants et parents présents. Le vendredi 30 juin a eu lieu notre deuxième apéro-concert avec les groupes Mayer's Place et R'steam, et le dimanche 01 juillet, notre méchoui. A l'occasion de ce week-end festif, nous avons constaté une augmentation du nombre de personnes lors de l'apéro-concert mais une légère baisse pour le méchoui. La dernière animation de l'année 2018 aura été le loto organisé début septembre à la salle des fêtes de Montebourg avec une participation correcte même si elle a été moins importante que les années précédentes en raison notamment de la concurrence d'autres lotos dans les environs.

Concernant les enfants de la commune, nous avons décidé de reconduire les actions proposées en 2017 :

- Un concours de dessin sur le thème d'Halloween avec une bonne participation et des enfants qui ont une fois de plus démontré leurs talents.
- Le spectacle de l'arbre de Noël animé par la compagnie La cicadelle de Rennes, qui a raconté l'histoire « Le Père Noël est endormi » sous forme de cinéma théâtral où le comédien passe de l'écran à la scène,



Un spectacle qui a ravi l'auditoire !

- Les 2 places de cinéma offertes aux adolescents de 13 à 16 ans.

Nous ne pouvons que nous réjouir du plaisir avec lequel les enfants de la commune participent.

Grâce aux 830 € de bénéfice récoltés lors du loto du mois de novembre 2017, organisé exclusivement pour participer à l'équipement de la salle communale, le comité des fêtes a acheté 3 armoires de rangement en plastique, 120 cintres et 2 chariots de débarrassage en inox.

Merci aux participants et aux personnes qui ont apporté leur contribution pour la dotation en lots, crêpes, gâteaux.

Ce mot du comité sera pour moi le dernier ; membre du comité depuis 1985, membre du bureau depuis 1994, puis président depuis 2008, au mois de septembre, j'ai informé les membres que je souhaitais passer la main mais rester membre du comité. Je remercie les membres qui m'ont fait confiance tout au long de ces années. Il me reste cependant un regret, celui d'avoir dû nous résoudre à la suppression de notre fête communale, et cela faute de bénévoles.

40 ans, c'est le nombre d'années d'existence de notre comité puisqu'il a vu le jour en 1978 et il y a eu 4 présidents, André LETERRIER, Robert LETERRIER, Jacques ONFROY et moi-même.

40 ans c'est aussi le nombre d'années de bénévolat de Maurice NOEL et Jacques ONFROY, que je tiens à féliciter particulièrement pour leur dévouement. Je remercie également les personnes hors comité qui apportent ou ont apporté leur aide ponctuellement sous différentes formes.

Un nouveau président a été élu lors de notre assemblée générale du 23 novembre 2018, et je me ravis que pour la première fois nous ayons une présidente en la personne de Magalie PASQUETTE, à laquelle je laisse le soin de vous présenter la nouvelle équipe dirigeante, ses projets et l'agenda 2019.

Longue vie au comité!

Joël GUILBERT

Bonne année à tous pour 2019 !

Le bureau du comité des fêtes compte de nouveaux membres mais les anciens continuent à participer activement au sein du comité et nous les en remercions. Nous remercions également Joël GUILBERT notre ancien président pour son investissement et nous espérons poursuivre ces actions avec autant de réussite.

Le nouveau bureau est composé de Catherine MEUNIER, vice-présidente, Marie-Blanche LAISNE, secrétaire, Jacques ONFROY, secrétaire-adjoint, Gilles MAZERES, trésorier, Jean-Michel FRIGOT, trésorier-adjoint et moi-même, Magali PASQUETTE, en tant que présidente.

Pour 2019, notre nouvelle équipe a voulu innover avec un repas karaoké en début d'année, un loto à la salle des fêtes de St-Florel, un tournoi de pétanque aux beaux jours et un vide-greniers le week-end de notre habituel méchoui...

Nous comptons sur vous pour venir nombreux à nos manifestations car l'objectif de notre comité est de rassembler les habitants de St Florel autour de moments pleins de convivialité.

Nous avons de ce fait lancé un concours (ouvert à tous) de logo pour symboliser notre comité des fêtes ! Alors, à vos crayons !

Voici l'agenda 2019 :

- **Galette des rois** le samedi 26 janvier à 18h
- **Repas karaoké** le samedi 9 février à 19h
- **Loto** à la salle de St Florel le vendredi 15 mars
- **Chasse aux œufs** le dimanche 28 avril à 14h
- **Tournoi de pétanque** le jeudi 30 mai
- **Apéro-concert** le vendredi 28 juin à partir de 19h
- **Vide-greniers** le samedi 29 juin de 8h à 18h à la salle des fêtes de St Florel
- **Méchoui** le dimanche 30 juin à midi
- **Loto** le 4 octobre à la salle de Montebourg



Encore meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année et à bientôt !
Magali PASQUETTE

ASSOCIATION DE RECONSTITUTION HISTORIQUE

« LES BÆNDR »

L'association, de loi 1901, naquit le 26 novembre 2015 et parut au Journal Officiel des Associations le 12 décembre 2015 sous le numéro W502004577. Elle base son activité sur l'Âge Viking (793 – 1066) et se centre tout particulièrement sur les IX^e et X^e siècles.



La Normandie fut fondée en 911 par l'intermédiaire du traité de Saint-Clair-sur-Epte entre Rollon, une élite scandinave, et Charles III dit « le Simple », roi de France. Il faudra attendre 933 pour que le Cotentin et l'Avranchin soient rattachés à la Normandie ; ces deux *pagi* (subdivision territoriale) étaient propriété des Bretons depuis 867 par le traité de Compiègne. Ainsi faut-il imaginer un territoire où le climat d'insécurité est constant puisque les Scandinaves, couramment appelés vikings, y entreprennent leurs premières incursions dès la première moitié du IX^e siècle. Ces raids sèment le trouble dans toutes les sphères de la société ; nobles, ecclésiastiques ou laïques (qui ne font pas partie du clergé) ne sont pas épargnés. Peut-on citer, à titre d'exemple, l'événement ayant touché la ville de Saint-Lô en 899. Les scandinaves ayant remonté la Vire sont arrêtés au pied des remparts ; alors que l'élite locale paya le tribut demandé, les scandinaves massacrèrent les habitants dont l'évêque de Coutances et incendièrent la ville.

Bien que l'imaginaire populaire nous rappelle que ces vikings étaient des barbares assoiffés de sang et avides de richesse, les nombreuses recherches historiques et archéologiques nous permettent de nous détacher de cette vision qui se veut, parfois, obscurantiste.

Navigateurs hors pairs, grands découvreurs et artisans de renom ; ainsi faut-il voir ces hommes et ces femmes. La Normandie conserve leur héritage à travers une toponymie qui est très marquée dans le Cotentin. C'est à travers ce patrimoine matériel et immatériel que l'association fut fondée.

Bændr, c'est quoi ?

Pluriel de Bónði, ce terme désigne une personne libre. Pêcheur, paysan, artisan, propriétaire terrien ou tout simplement guerrier. S'ils ne disposaient pas des prérogatives des nobles, les bændr constituaient l'ossature même de la société scandinave.

L'objectif de l'association ?

L'association souhaite restituer un Kaupangr (comptoir d'artisans et de marchands) afin de plonger le public dans cette riche culture matérielle. Atelier de tabletterie (fabrication d'objets en matière dure animale) ; atelier de bronzier ; tissage, couture, broderie ; travail du cuir et du

bois ; présentation de fourrures et principes de taxidermie ; atelier de pêcheur ; vie de camp. Afin de garantir une immersion totale dans la vie des scandinaves, l'association base l'ensemble de son travail sur l'état actuel de la recherche historique, scientifique et archéologique. Ainsi est-il possible de voir, sur nos prestations, de nombreuses restitutions fidèles de mobilier archéologique.

Des projets en 2019 ?

L'association sera présente ci-et-là en Normandie : Bayeux (06 et 07 juillet) ; Saint-Evroult (24 et 25 août) ; Touques (29 et 30 juin)...etc.

Où nous contacter ?

Ferme de la Guinguette
10 Route de Quinéville
50310 Saint-Floxel

Tel : 06-34-01-66-98

Mail : association.boendr@gmail.com



@association.boendr



@association.lesboendr



ASSOCIATION SAINT FLOXEL ANIMATIONS

En ce début d'année 2019, les membres de l'Association et moi-même présentons à tous les habitants de la commune, nos meilleurs voeux de bonheur, de bonne santé et nous vous souhaitons la pleine réalisation de vos souhaits pour cette nouvelle année.

Au cours de l'année 2018, nous avons organisé quatre randonnées:

- ❖ le 25 mars , à la découverte de Montebourg et ses environ
- ❖ le 08 mai, randonnée sur les chemins de Saint Floxel
- ❖ le 07 octobre, à la découverte de Sainte Mère Eglise partie ouest
- ❖ le 02 décembre retour sur les chemins de Saint Floxel



©M VARIN

Le 02 décembre 2018, pour la randonnée dans les chemins de Saint Floxel, la météo bien que maussade n'a pas découragé les marcheurs !

Pour l'année 2019, nous allons reconduire nos quatre randonnées annuelles, la première le 03 mars à la découverte de Saint Mère Eglise partie est,

- ❖ le 08 mai sur les chemins de Saint Floxel
- ❖ le 06 octobre à la découverte de Valognes,
- ❖ le 31 octobre randonnées d'Halloween en nocturne (20 heures) dans les rues de Montebourg (venez déguisé)

Nous étudions également une sortie au Zenith de Caen pour voir les Bodins. (séance vers le 15 février 2020).

D'autres activités vous seront proposées, vous serez informés par voie de presse ou dans vos boîtes aux lettres.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations.

Pour l'Association
Le Président: Michel DORAPHE
Les membres du conseil d'administration

Nous contacter:

Michel DORAPHE 02 33 41 11 48

Patricia VALOGNES 02 33 41 80 44

MÉMENTO

Services

Mairie: 02.33.41.24.25 Maire: ONFROY Jacques 1^{er} adjoint: GUILBERT Joël 2^{ème} adjoint: LELONG Joëlle
Mardi :17h/19h et Mercredi : 9 h/12h

Permanences Communauté d'Agglomération: 02.33.95.41.50

Lundi :13h30/17h30 Mercredi : 8h30/12h30 Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30/12h30 et 13h30/17h30

Déchetterie: 02.33.21.60.35 Lundi, Mercredi et Samedi : 9h/12h et 13h30/18h Vendredi : 14h/18h

Service de la Poste MONTEBOURG: 3631 Lundi au vendredi : 8h45 /12h et 13h30/16h30 Samedi : 8h45/12h

Syndicat d'eau (Spanc, Assainissement Collectif): 02.33.41.23.85 Mardi au Vendredi 8h /12h et 13h30 /17h

Médiathèque: 02.33.08.19.90 Ouvert Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi Jeudi étant réservé aux scolaires

Sous-Préfecture CHERBOURG: 02.33.87.81.81 Lundi au Vendredi : 8h/11h45 et 13h45/17h30

Direction Départementale des Territoires et de la Mer CHERBOURG: 02.50.79.15.00

Gendarmerie: 02.33.21.71.20 ou composer le 17 Mardi : Jeudi 8h/12h Vendredi : 14h/18h

Trésor Public:

Impôts: 14 rue de Saint Malo VALOGNES 02.33.21.61.00

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8h30/12h. Mardi de 8h30/12h et 13h30/16h

Produits locaux (Loyers...): 3 rue des Ecoles VALOGNES 02.33.40.18.49

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h15/11h45 et 14h/16h. Vendredi : 9h15/11h45.

Eau: 22. Rue François la vieille BP 719 50107 Cherbourg en Cotentin 02.33.10.11.90

Ouvert de 8h30/12h et 13h30 /16h00 sauf mercredi et samedi

Paroisse: Père Philippe NAVET: 02.33.41.24.72

Services médicaux et d'aide aux personnes

POMPIERS: 02.33.41.14.99 ou composer le 18/112

S.A.M.U: composer le 15

CABINET MEDICAL du HARAS: 34 place St Jacques, 50310 MONTEBOURG

Médecins: 02.33.21.73.80

EUDES Yohann, FAVEZ Claire, LEBRIS Thomas, TRIBOUILLARD-LEGRAND Catherine

Dentistes: 02 33 41 12 82

BAUDIN Bruno, LOGGHE Patrick

CABINETS KINESITHERAPEUTES:

Cabinet TIRAPU Olivier: kiné-ostéopathe et JUIN Hans : Kinésithérapeute

52 r Général Leclerc MONTEBOURG 02.33.41.28.09

Cabinet GESIPPE Anita: Kinésithérapeute et GHYS François: Kinésithérapeute

5 place du Petit Marché MONTEBOURG 02.33.93.47.86

CABINETS D'INFIRMIERS:

LECONTE-LEDORMAND-LOIT-PEIGNEY: 11 Rue Saint Jacques MONTEBOURG 02.33.21.03.08

LACOTTE Valérie- TIRAPU Anne-Sophie: 11 Place Albert Pèlerin MONTEBOURG 02.33.93.11.54

GUERRIER Sophie: 54 Rue des Juifs MONTEBOURG 02.50.29.90.03

REGNIER Nathalie: 2 Place du Petit Marché MONTEBOURG 02.33.04.03.44

PEDICURE: GRARD Simon :34 Place Saint-Jacques, 50310 MONTEBOURG 06.58.87.31.38

PHARMACIE: MATEOS Jacques 31 Place Albert Pèlerin 50310 MONTEBOURG 02.33.41.22.21

AMBULANCE: TELLIER Alain 50310 MONTEBOURG 02.33.41.23.50

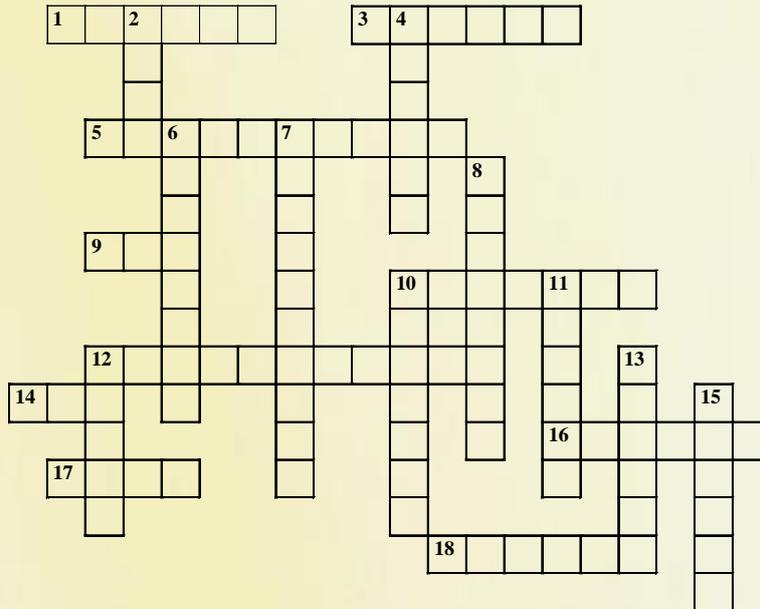
Hôpital de VALOGNES: 02.33.95.70.00 **Hôpital PASTEUR de CHERBOURG:** 02.33.20.70.00

Maison de retraite MONTEBOURG: 02.33.21.36.23 ou 02.33.21.70.70

Foyer personnes âgées Résidence Dr Eliard Rue de l'abbaye 50310 Montebourg 02.33.21.15.85

A.D.M.R Montebourg: 36.Rue M^{9^e} Le Nordez 02.33.77.13.20 Mardi: 9h30/11h Jeudi 14h30/16h30

JEUX



Horizontalement

1. Association
3. Il peut être à quatre feuilles
5. Commune voisine
9. Point cardinal
10. Race de chien
12. Habitants de Fresville
14. céréale
16. Il fait des plaidoiries
17. Éviter
18. Ensembles des comptes

Verticalement

2. Deux roues
4. Petite rue
6. Célèbres à Venise
7. Hameau de la commune
8. Travaille le bois
10. On le met sur la tête
11. Équidé
12. os de la jambe
13. Sens
15. Est souvent accolé à la maison

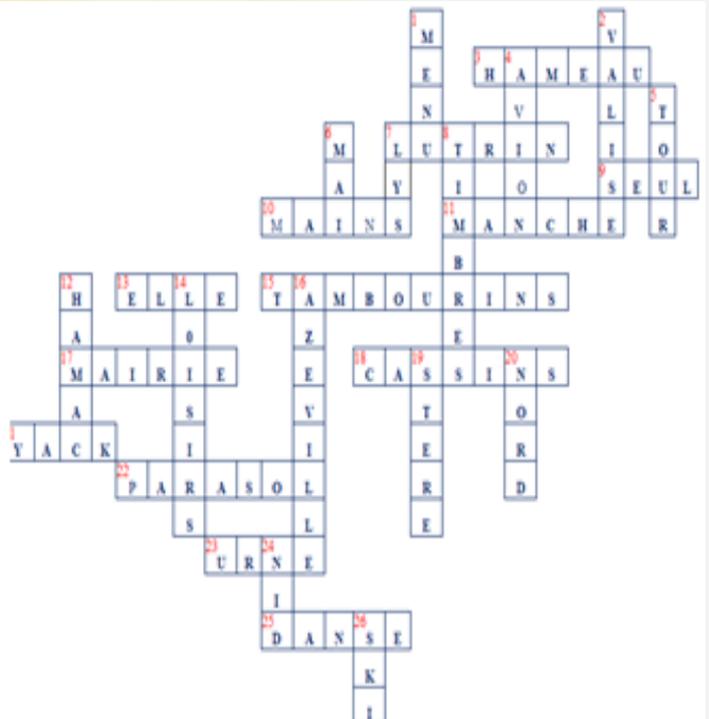
SOLUTION DE LA GRILLE DU BULLETIN EDITION 2018

Horizontalement

3. Petit groupe de maisons
7. Celui de notre église est classé
9. Sans compagnie
10. Au bout des bras
11. Notre département
13. Remplace un nom féminin
15. Instruments de musique
17. Siège du conseil municipal
18. Habitants de Montebourg
21. Bovidé
22. Grande ombrelle
23. On y dépose son bulletin de vote
25. Suite de mouvements rythmés

Verticalement

1. Très mince
2. On la prépare pour les vacances
4. Moyen de transport
5. Il peut être de magie
6. Mois de l'année
7. Fleur symbole de la royauté
8. Nécessaires pour affranchir le courrier
12. Espace de repos
14. Temps libres
16. On peut y visiter ses batteries
19. Sert à mesurer le bois
20. Point cardinal
24. Habitat des oiseaux
26. Pratique au sport d'hiver



INFORMATION COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Demande de composteurs

La Communauté d'agglomération du Cotentin, dans le cadre des actions permettant de favoriser la réduction des déchets, vous propose d'acquérir un composteur. Grâce à ce geste, la réduction des déchets résiduels peut s'élever jusqu'à 40kg / an et par habitant. Deux modèles de composteurs vous sont proposés en fonction de la taille de votre terrain et de la composition de votre foyer.

Si vous souhaitez des informations sur le compostage, contactez l'unité de prévention des déchets et développement du recyclage au 02.33.40.27.61 ou par mail : prevention.dechets@lecotentin.fr.

A SAVOIR

Le coût du bulletin municipal de l'année dernière s'élevait à 511.63 €, soit **2,33 €** par bulletin.

Toute personne souhaitant collaborer au bulletin sera la bienvenue.
De même, si vous souhaitez nous faire partager votre passion, votre talent artistique à travers un futur bulletin, n'hésitez pas à venir nous rencontrer aux heures de permanences de mairie ou à nous contacter par mail à l'adresse suivante

commune.stfloxel@orange.fr

Rédacteur: Joël GUILBERT
avec la collaboration de Sylvie COUSIN, Christelle FRANCOIS, Miguel PASQUETTE

Merci aux photographes pour l'utilisation de leurs photos

2019

janvier 2019

Lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

février 2019

Lu	ma	me	je	ve	sa	di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

mars 2019

Lu	ma	me	je	ve	sa	di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

avril 2019

Lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

mai 2019

Lu	ma	me	je	ve	sa	di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

juin 2019

Lu	ma	me	je	ve	sa	di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

juillet 2019

Lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

août 2019

Lu	ma	me	je	ve	sa	di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31		

septembre 2019

Lu	ma	me	je	ve	sa	di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

octobre 2019

Lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

novembre 2019

Lu	ma	me	je	ve	sa	di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

décembre 2019

Lu	ma	me	je	ve	sa	di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Mairie de Saint Floxel

Mardi: 17H-19H Mercredi: 9H-12H

02.33.41.24.25

commune.stfloxel@orange.fr

Vacances scolaires Caen (Zone B)